



Devant-le-Pont : Nouveaux panneaux didactiques

La Ville de Visé, en collaboration avec Natagora, a inauguré, sur le quai face à l'île Robinson à Basse-Hermalle, un nouveau panneau didactique dédié au martinet.

Le martinet a beaucoup fait parler de lui depuis quelques mois, plus précisément depuis qu'un projet immobilier est né pour remplacer l'ancien Moulin Bruyère, désaffecté depuis une dizaine d'années.

Depuis, les promoteurs, les entreprises *Maréchal Construction* et *Deckers OSR*, ont convenu de créer une trentaine de briques-nichoirs à martinets dans la nouvelle bâtisse, justement nommée « *Résidence des Martinets* », visibles dans la façade côté Nord sous forme de petits carrés noirs, ce alors même que finalement, aucun nid naturel de l'oiseau n'avait été découvert lors du démantèlement du vieux moulin ! Voilà ce que l'on appelle efficacité et ouverture d'esprit !

Une belle pub pour cet oiseau que vous pourrez apprendre à mieux connaître en consultant ces panneaux très intéressants.



6 Heures de Visé : L'automobile ancienne à l'honneur

Après une année qui les avait vues se décaler d'une semaine en raison des élections communales, les 6 Heures de Visé retrouvent leur date habituelle du premier week-end d'octobre.

Cette année, le *Basse-Meuse Classic Auto Club* organisateur proposera la 7^e édition de cette balade réservée aux voitures anciennes. Dès sa renaissance en 2013, l'organisation visétoise fut créditée d'une excellente réputation. Ayant rapidement trouvé ses marques, elle a développé un concept original qui en fait une journée dédiée à l'automobile, ancienne en particulier, et à la découverte des très belles régions traversées, avec en prime un accueil de ses participants qui se veut le plus soigné possible.

Si la balade en elle-même se déroule sur la journée du dimanche, les participants qui le souhaitent (et ils sont nombreux) seront déjà en action dès samedi soir, pour un *Prologue* nocturne proposé en guise de mise en jambe. Le centre névralgique de l'événement sera l'*Esplanade* de la Collégiale St Martin/St Hadelin, où un chapiteau sera dressé face à celle-ci, à proximité d'une exposition automobile à ciel ouvert.

Indépendamment du *Prologue*, les moments forts du week-end seront les arrêts prévus à la *Maison du Tourisme du Pays de Herve* (dimanche fin de matinée) et à la « *halte tarte* » à Warsage en milieu d'après-midi, les *Shows*, ainsi que les regroupements des voitures au centre de Visé, dimanche dès 07h00, vers midi et après le toujours très populaire cérémonial d'arrivée, vers 16h00.

Timing et points de passage à découvrir en détails la semaine précédant l'événement sur le site www.6heuresdevisé.be.



Lixhe : Le rond-point du barrage aménagé

Après celui qui mène à Haccourt voici un peu moins d'un an, c'est au tour du rond-point du barrage de Lixhe d'avoir bénéficié d'un aménagement digne de ce nom.

C'est en présence des autorités communales compétentes et de personnalités liées au projet que cette inauguration s'est tenue le 3 septembre. L'occasion de découvrir le fruit d'une collaboration entre l'école d'Horticulture de la Ville de Liège, la société *CBR* et la Ville de Visé, avec l'accord du propriétaire, le *SPW-Direction des Routes de Liège DGO1*, dont on se demande toutefois pourquoi il n'a pas pris ces travaux lui-même en charge, ce qui finalement n'eut été que logique !

Voici 2 ans, Visé avait lancé un concours entre différentes écoles d'horticulture pour l'aménagement dudit rond-point, lequel fut remporté par celle de la Ville de Liège, pour la qualité de son projet. La société *CBR* ayant fourni les matériaux gratuitement, cela explique la présence de gabions remplis de pierres, pour représenter les matériaux de carrières. La réalisation de l'aménagement étant assurée par les élèves de l'école, avec aide logistique de la Ville de Visé, le rythme des travaux a logiquement été dicté par le calendrier scolaire. Au final, l'essentiel est que cette réalisation demandée et attendue par certains citoyens améliore l'esthétique de cette entrée de notre commune.